



LA MORT : ÉCRITURE PLURIELLE D'UNE GÉOGRAPHIE DE LA VIE.

Colloque international pluridisciplinaire de la Société Camerounaise de Géographie (SCG).

- **Axe 1** : La mort : quand la géographie sonde et dissèque un phénomène transcendant
- **Axe 2** : Philosophie et socio-anthropologie de la mort
- **Axe 3** : Les sciences biomédicales et la mort
- **Axe 4** : L'économie de la mort
- **Axe 5** : Le droit et la mort
- **Axe 6** : La mort dans le temps : question d'histoire(s)
- **Axe 7** : En mémoire de nos collègues disparus

Yaoundé, Cameroun, 13-15 Nov. 2024.



cameroon.geographic.society@gmail.com

Jusqu'au 30.06.2023 : Soumission des résumés des communications par courriel ; **30.07.2023** : Notification d'acceptation aux auteurs par courriel ; **30.12.2023** : Réception des textes finalisés au secrétariat ; **10.01.2024** : Répartition des textes aux experts du Comité scientifique ; **30.04.2024** : Retour des expertises au secrétariat du colloque ; **30.05.2024** : Retour des articles expertisés au secrétariat après corrections ; **30.10.2024** : Publication des Actes, sous forme d'ouvrages scientifiques ; **3-5.11.2024** : Tenue du Colloque : célébration de la science

Contacts : René Joly Assako Assako

Fombe Lawrence Fon • Esoh Elame • Paul Tchawa • Aristide Yemmafouo • Jude Kimengsi • Antoine de Padoue Nsegbe. Tél. : +237 675 33 12 32
• +237 697 53 38 35 • +237 699 46 54 58 •

1. Quand la géographie s'associe à d'autres sciences pour investiguer un phénomène transcendant

En optant pour la refondation de la géographie au Cameroun et en Afrique, la Société Camerounaise de Géographie (SCG) a fait le choix d'une iconoclastie sapientiale et heuristique raisonnée. Cela suppose non seulement de sortir des sentiers battus, pour en édifier de nouveaux autres, mais aussi de s'attaquer à des thématiques innovantes ou jusqu'ici contournées ou évitées, du fait de leur nature ou de la sensibilité et de la délicatesse qui les caractérisent. C'est le cas de la mort, que le deuxième colloque de la SCG se propose de disséquer et dépiécer sous toutes ses coutures, aux fins de la simplifier et de la magnifier, en lui reconnaissant la place prépondérante qui est la sienne, mais qu'on peine à lui témoigner, du fait de la peur et des émotions somme toute compréhensibles qu'elle suscite.

Si la naissance et l'existence sont des probabilités, la mort est une certitude absolue pour tout ce qui naît ou vit, sans le moins du monde concerner tout ce qui est mort, en dehors des représentations que les vivants en font. On peut donc dire que c'est la mort qui régule la vie : on vit pour (bien) mourir, comme les vivants se servent de la mort pour réguler et magnifier la vie. Il y a toute une économie, toute une géographie, toute une psychologie, toute une sociologie de la mort, qu'on expérimente tous les jours, etc. Or, il n'y a rien qui soit aussi négligé que la mort. On fait très peu cas des voies qui y conduisent, jusqu'à ce qu'on y arrive ; on fait peu cas des morts dans la planification des territoires des vivants ; on n'y pense généralement pas, jusqu'au jour où elle s'impose à nous, etc.

Or, la mort fait partie des thématiques qui témoignent de la position de la géographie à la jonction de beaucoup d'autres sciences, en ce que la réflexion autour de son objet fait intervenir aussi bien la démographie (pour les aspects- statistiques) ; l'aménagement (pour la gestion du passage des aléas aux catastrophes, la planification et la gestion des espaces mortuaires) ; la médecine et la pharmacologie (dans le processus de prévention, de freinage et d'accompagnement des candidats à la mort) ; le droit (dans l'encadrement du contentieux mortuaire et des successions post-mortem) ; la socio-anthropologie (pour l'étude des perceptions et représentations, les rites et toute la batterie des liens sociaux, ainsi que le maintien du cordon villes-campagnes à travers les obsèques et les funérailles) ; l'économie (par égard à toute cette finance que génère la mort), etc.

Par ailleurs, la mort a servi d'instrument, de support ou de pré-supposé à de grands courants philosophiques, événements d'envergure internationale, et autres branches de savoirs, compte non tenu de la moralité qui y est véhiculée. C'est le cas du malthusianisme, du natalisme, de l'eugénisme, des génocides, de l'eschatologie, des grandes épidémies et endémies, etc. Elle a ouvert la voie à tant et tant de recompositions territoriales, sociales et institutionnelles, conduisant même, dans certains cas, au remodelage de la physionomie du monde. L'étude de la mort, en science historique et notamment par le biais de l'archéologie, a permis de dénouer bien des énigmes civilisationnelles, et d'établir des liens sécurisés et homologués, entre les générations millénaires, centenaires et contemporaines.

C'est donc autour de cette thématique révolutionnaire, parce que depuis toujours crainte, contournée ou divertie, que va s'organiser le colloque de Novembre 2024 de la Société Camerounaise de Géographie (SCG). Ce qui précède annonce clairement qu'une telle thématique ne peut se conduire que dans le cadre de la transdisciplinarité et de la pluridisciplinarité, qui sont les maîtres-mots de la nouvelle géographie, dont le carrefour des sciences est, en l'état actuel des connaissances, la meilleure définition. Voici, du reste, les différents axes en direction desquels les chercheurs peuvent proposer leurs contributions.

2. Un symposium en 7 (sept) axes

Dans l'espoir de cerner la thématique de la mort dans toute sa complexité, sa polysémie, sa diversité conceptuelle et ses aspérités épistémologiques, le colloque s'articule autour de 7 axes, représentant autant d'approches de ce phénomène ô combien transcendant. On note, tour à tour : la mort comme objet d'études géographiques (Axe 1) ; la socio-anthropologie de la mort (Axe 2) ; les sciences biomédicales et la mort (Axe 3) ; l'économie de la mort (Axe 4) ; le droit et la mort (Axe 5) ; La mort dans le temps : une question d'histoire(s) (Axe 6). Puis, pour couronner le tout, l'occasion est donnée à tous les acteurs de rendre un hommage mérité aux collègues et autres connaissances disparus (Axe 7).

Axe 1 : La mort : quand la géographie sonde et dissèque un phénomène transcendant

(Responsables : **René Joly Assako Assako**, *Professeur de géographie à l'université de Yaoundé 1*, assisté de **Toumba Oumarou**, *Lecturer at the university of Buea*)

La mort préoccupe de nombreuses sciences humaines et sociales. Sans jamais pouvoir la définir avec précision, elles posent la problématique du destin de l'homme après la survenance de la mort, et même, avant celle-ci. La mort, cette fin (relative) de tout ce qui vit, est, en même temps, la plus ancienne et l'éternelle actuelle problématique de la géographie, en tant que celle-ci est la science de l'interface homme-milieu dans le temps et, plus que cela, un carrefour des sciences. La géographie et la mort entretiennent en effet une relation résolument bijective, où il y a tellement de choses à découvrir, tellement de zones d'ombre à explorer et autant de ressources à capitaliser. Car, la mort façonne la géographie, autant que la géographie éclaire, explique, féconde et encadre la mort. Ceci est le résultat des multiples interactions, mettant en scène la géodynamique, l'anthropodynamique, la géosphère, la sociosphère et la mort. Or, les géographes ont, jusque-là, abordé la mort de façon indirecte, implicite ou subsidiaire, préférant la tenir à la périphérie de leurs recherches, même quand celles-ci la visent ou l'intègrent d'une manière ou d'une autre.

Dans le cadre de l'écriture plurielle de la mort, objet du présent colloque, les géographes pourraient s'intéresser à la conceptualisation et à la culture de la mort, dans le sillage de la géographie culturelle de P. Claval, de la *cultural geography* développée à la *Bowling Green State University* par les collègues américains, ou encore de la géographie transcendante de R.J. Assako Assako. Il y a là, tout un pan sur les représentations et les pratiques sociétales, qui établissent une adjacence, une connexion et même une confluence avec la socio-anthropologie. L'exploration du continuum circulaire vie-mort, analysé dans le cadre de la rhomboscopie existentielle, néologisme initié par R.J. Assako Assako, à la faveur du livre éponyme, paru en 2021, offre tout aussi une voie que la géographie peut emprunter, pour décomplexifier la mort. Sous cet angle, la mort s'inscrirait, avec la vie, dans le bouillon ontologique de la déité matricielle. Oui, les géographes doivent pouvoir penser la mort, avec leur sous-bassement cognitif et civilisationnel.

Les voies géographiques de la mort constituent un tout autre axe de recherches. On y trouve tous les risques (naturels et anthropiques) dont la transformation en catastrophes, conduit à des hécatombes ou à une mort diffuse, impactant de façon décisive les établissements humains. Dans cette optique de la cyndinologie, il n'est pas sans intérêt d'associer, dans le cadre de la géographie de la santé, toutes ces endémies et épidémies et tous ces parcours de soins foireux, qui ont la mort pour objet (ou conséquence). Elle peut donc être objet de désolation, ou cible des opérations. Dans tous les cas, elle devrait être caractérisée, susciter des mesures de restriction et de prévention, faute de pouvoir l'enrayer.

L'aménagement des territoires et l'exploitation des espaces mortuaires (funérariums, cimetières, morgues, ingénierie de la mort) au sein des établissements humains est un autre axe géographique de l'étude de la mort. On se rend en effet compte que les vivants planifient leurs espaces de vie dans

L'ignorance, l'oubli ou la négligence de la mort qui, de toute façon, les rattrape. Comment intégrer la mort et ses espaces et pratiques dédiés au sein des établissements humains est une réflexion que les géographes seraient disposés à mener.

Il y a, enfin, l'étude des rapports sociaux en liaison avec la mort et sa célébration. La mort est un des plus puissants ferments des relations villes-campagnes, notamment en Afrique. Les $\frac{3}{4}$ des habitants des villes proviennent des campagnes, où ils sont nés et ont passé minimalement leur petite enfance. C'est, marqués de cette empreinte indélébile et profonde, qu'ils viennent en ville pour se scolariser, travailler, vivre et mourir. Et quand la mort survient, inévitablement, ils retournent au village pour y être enterrés et recevoir les honneurs liés à la célébration de leur mort, à l'occasion des obsèques et funérailles. Tout ceci développe et entretient des réseaux de relations, et des migrations conjoncturelles structurées, qui rentrent bien dans les préoccupations heuristiques de la géographie de la population et des sciences démographiques.

Axe 2 : Philosophie et socio-anthropologie de la mort (Responsable : **Armand LEKA ESSOMBA**, *Professeur titulaire de sociologie, Université de Yaoundé 1*, assisté de **Dr Aristide BITOUGA**, *Chargé de Cours de sociologie, Université de Douala*).

Fondamentalement, la perception et les usages de la mort s'inscrivent dans une vision continuiste et circulaire de la vie et des « mondes », qui fait largement consensus dans de nombreuses cultures négro-africaines. Il s'agit d'un présupposé anthropologique et métaphysique qui postule non seulement l'existence de deux mondes : celui des vivants et celui des morts, mais qui insiste en plus sur le fait que ces deux mondes forment une seule communauté spirituelle et culturelle, gouvernée par un lien que l'on qualifierait de métasocial. Le monde des vivants est fait de ceux qui sont visibles à tous ; celui des morts est fait de ceux qui, tout en étant « parmi nous et avec nous », sont invisibles au regard du profane. Parfois, ils peuvent ponctuellement réapparaître sous la figure du fantôme. Une telle apparition est souvent perçue comme énigmatique, voire problématique.

Cette vision n'empêche pas toutefois que la mort (en fait le départ), surtout lorsqu'elle survient à contretemps (une mort brutale ou précoce, un jeune homme ou une jeune femme, un adolescent, etc.) soit source de graves dissensions. C'est, dans ce cas, le signe d'une ablation précoce et fondamentalement pathologique. Quelle que soit la forme qu'elle emprunte, la mort reste un « passage » qui interroge et qui est pris en charge par une diversité de rituels. De nombreux rites attestent du fait que les gens continuent de communier avec leurs parents « partis ». De très nombreux Africains s'imaginent en effet que l'énergie des défunts leur vient des vivants et vice-versa (à travers commémorations, célébrations, prières et autres types de rituels inédits). Tout comme de nombreux témoignages recueillis par la recherche anthropologique attestent de ce que de nombreuses guérisons perçues comme miraculeuses sont parfois la trace d'une « ordonnance » et d'une « posologie » d'un ancêtre mort. Aussi, dans diverses sociétés, les funérailles deviennent-elles parfois le lieu d'une compétition symbolique entre familles, élites et personnalités, dont l'enjeu est structuré par ce que le sociologue Bourdieu appelait la logique de la distinction.

Les propositions, dans le cadre de cet axe, pourraient interroger, mais non exclusivement : les rituels autour de la mort : entre héritages et transformation ; la vie après la mort : souffrances, palabres, deuil et lien social ; les mondes sociaux de la mort (entre travail, perceptions et transgressions) ; dire et traduire la mort (classement, distinctions et hiérarchisation) ; commémoration, histoire et récit identitaire. Il est donc question ici des représentations, des rites, rituels et célébrations culturelles de la mort.

Axe 3 : Les sciences biomédicales et la mort (Responsables : **Dominique NOAH NOAH**, *Professeur titulaire de médecine, université de Douala* et **Jacqueline ZE MINKANDE**, *Professeur titulaire d'anesthésie-réanimation, Université de Yaoundé 1*)

La mort est un évènement naturel. Elle est l'aboutissement du processus de la vie. Sa définition est aussi complexe que celle de la vie. Pour l'OMS la mort est « la disparition permanente et irréversible de la capacité de conscience et de toutes les fonctions du tronc cérébral ». La mort clinique correspond donc à un arrêt cardio-respiratoire prolongé, empêchant l'oxygénation de l'organisme. C'est la mort cellulaire, qui se démontre par un électrocardiogramme plat.

De toutes les disciplines, les sciences biomédicales sont celles qui sont au contact quotidien de la mort. Ayant pour finalité la protection et la défense de la vie, elles ne visent qu'une seule chose : empêcher la survenance de la mort ou la rendre douce et moins pénible, lorsque celle-ci s'avère inévitable (cas des cancers et autres maladies incurables en phase terminale). Certaines spécialités de ce grand ensemble ont la mort ou les morts pour objet de manipulation. Il en est ainsi de l'anesthésie-réanimation (où les spécialistes établissent le lien entre la vie et la mort). On peut également signaler la manipulation des macchabées pour des raisons d'expérimentations diverses, notamment dans les facultés de médecine et/ou les laboratoires d'analyses d'anatomopathologie usant de la chirurgie. La thanatopraxie est de tous ces services, celui qui est dédié à la gestion des morts. Elle n'intervient que lorsque la fin de vie est constatée de façon formelle. Cela va de la conservation au cérémonial de la mise en bière, en passant par le conditionnement. Bref, toute la médecine et toutes les études pharmaceutiques ont la mort pour point de mire, non dans le sens de l'atteindre, mais dans celui de l'éviter. Cependant, les sciences biomédicales peuvent aussi intervenir pour porter et apporter la mort, soit de façon volontaire (euthanasies, assassinats médicaux, mise au point et usage d'armes chimiques et/ou bactériologiques), soit de façon involontaire (accidents divers et erreurs médicales).

Les contributions en liaison avec cet axe peuvent concerner les phases préventive, clinique et post mortem, avec toutes les articulations en rapport avec la mort. On pourrait notamment cibler : les soins palliatifs et accompagnements de fin de vie ; la thanatopraxie et les célébrations y associées ; les expérimentations sur les macchabées, les autopsies et autres dissections des morts ; les expériences de mort subite ; les morts en séries ; la médecine en temps de guerres et de grandes épidémies, l'armement chimique et bactériologique, etc.

Axe 4 : L'économie de la mort (Responsable **Georges MBONDO**, *Professeur titulaire d'économie et Oscar ASSOUMOU MENYE*, *Maître de Conférences, Université de Douala*)

L'économie de la mort qui se développe aujourd'hui en Afrique subsaharienne peut s'entendre comme l'ensemble des activités économiques qui se déploient autour des cérémonies funéraires, ainsi que des logiques qui les sous-tendent. Son ampleur est telle qu'elle suscite un champ de réflexions susceptible d'occuper, à coup sûr, une place centrale dans le processus de la refondation de la pensée aussi bien en géographie économique qu'en économie géographique. La réflexion engagée dans cette perspective s'articule autour d'un questionnement tant au niveau épistémologique, théorique que technique. Il s'agit de s'interroger sur la manière dont les individus, les communautés, voire les localités, dans leurs caractéristiques spatiales, se sont économiquement organisés face à la gestion de la mort, partie intégrante de leur existence. De l'anticipation des derniers instants des disparus aux rencontres de clôtures des funérailles, se dégage certainement une rationalité dont les soubassements moraux coalisent avec la financiarisation de la société et déterminent l'envergure de l'organisation des obsèques.

En Afrique subsaharienne tout particulièrement, en fonction du degré d'organisation des communautés et des liens de solidarité, les circuits économiques censés contribuer au bien-être individuel et collectif, malgré la perte sèche en vie humaine, peuvent constituer autant des vecteurs

d'enrichissement que d'appauvrissement, tant et si bien que la dimension culturelle des cérémonies funéraires est inféodée dans d'importantes activités d'ingénierie financière et commerciale. Semble alors se développer un marketing des produits de deuil et des obsèques, soutenu par la recherche de la performance financière et sociale des sociétés impliquées.

L'axe des travaux ainsi sommairement tracé pourrait intégrer les thématiques suivantes : les soubassements moraux de l'organisation des obsèques ; gestion des obsèques et bien-être ; circuits économiques et effets multiplicateurs des dépenses des obsèques ; le marketing des deuils et les performances de l'industrie des pompes funèbres ; les stratégies des produits et l'équilibre des marchés ; l'économie sociale et solidaire de la mort et les industries culturelles ; l'économie des derniers instants : du pronostic vital à la tombe.

Axe 5 : Le droit et la mort (Responsable : **Hervé Magloire MONEBOULOU MINKADA**,
Professeur de Droit Public, Université de Douala)

Le droit s'entend de l'ensemble des règles qui régissent la vie en société, et dont l'État assure la reconnaissance et la sanction. La relation entre le droit et la mort est une projection dans une thématique classique entre le droit et le fait (mort). Et dans cette relation, il est constant de rechercher la réception et l'encadrement du fait par le droit. Pour l'espèce, il peut être question de la réception et de l'encadrement de la mort par le Droit. La mort comme un objet épistémologique intéresse plusieurs catégories juridiques ou branches du Droit. La présente analyse n'a pas la prétention d'aller en profondeur, mais de susciter l'intérêt pour les personnes désireuses de saisir une opportunité de se prononcer. Dans les grandes divisions du Droit, il est classique de distinguer le Droit privé, le Droit public, et les disciplines mixtes.

En Droit privé, le Droit des personnes appréhende la mort au titre des actes d'état civil. Le Droit de la famille aborde la mort comme cause de dissolution du mariage, avec conséquence sur la liquidation du régime matrimonial. Le droit du travail n'est pas oublié, avec la mort du salarié.

Dans le champ du Droit public, la sous-catégorie Droit public interne saisit la mort par exemple dans deux disciplines. La mort d'une personne incarnant une institution interpelle le droit constitutionnel par rapport à la vacance du pouvoir. Ses conséquences s'étendent jusqu'au Droit électoral. Il en est de même du Droit parlementaire, avec les questions de vacance et de suppléance. Et en Droit de la fonction publique, la mort d'un fonctionnaire ou d'un contractuel peut aussi faire l'objet d'une étude.

Quant au Droit public international, il saisit la mort relativement au groupe humain. Ainsi, la mort interpelle le Droit international humanitaire, dans la protection des groupes humains. Il est vrai que cette protection de l'humain comme groupe est plus aboutie en Droit international pénal. Le fait de porter atteinte à la vie d'un groupe humain (cas des génocides) a fondé la répression des crimes contre l'humanité.

Dans la catégorie du Droit mixte, le Droit pénal substantiel se penche sur la mort comme source d'infractions ; alors que la procédure pénale la cerne le régime de l'action publique. Enfin le droit médical peut être invité sur le débat parce que la mort peut être à l'origine de la responsabilité du médecin ; et parfois un droit subjectif pour un malade atteint d'une maladie incurable. Le présent colloque permettra aux juristes d'exprimer leurs opinions.

Ce sont toutes ces sensibilités juridiques qui sont convoquées dans cet axe fondateur.

Axe 6 : La mort dans le temps : une question d'histoire(s) (Responsables : **SAÏBOU Issa**, *Professeur titulaire d'Histoire, Université de Maroua*, **Raymond EBALE**, *Professeur d'histoire, Université de Yaoundé 1*, assistés de **Ada Djabou Bernaïce**, *Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé 1*).

Détresse, tristesse, changement d'habitation, célébrations, commémorations, réjouissances ont de tout temps caractérisé l'attitude de l'homme face à la mort. Une attitude contradictoire du fait de sa variabilité au gré de la perception de la fin de vie d'une communauté à l'autre, d'une époque à l'autre, ou d'un cas de maladie à l'autre. À ces morts individuelles, familiales, l'histoire adosse des violences de masse, productrices d'hécatombes, voire de génocides structurants dans la formation des hégémonies et la marche du monde. L'arithmétique mortuaire est le principal indicateur de l'ampleur des conflits, amenant à ingérer la nécrophilie dans la représentation que le monde contemporain a de l'intensité des violences ; ainsi, un attentat, une guerre ne retient plus l'attention que parce que le nombre de morts est supérieur à ce qu'on a déjà enregistré dans une période donnée. Les sépultures ont également évolué. Au contact des religions révélées, les modes de mise en terre rendent compte des changements intervenus depuis les urnes funéraires des sociétés premières aux cercueils exotiques et rutilants d'aujourd'hui. Si l'enterrement est le même pour tous dans plusieurs sociétés et religions, il reste que des nécropoles égyptiennes aux caveaux familiaux en passant par les résidences mortuaires à coûts élevés des narcotrafiquants d'Amérique du Sud, les sépultures des puissants et nantis rendent compte de la persistance des particularismes, même entre des corps sans vie. Autour de la mort, s'est développée progressivement une économie funéraire qui s'est épaissie à mesure que la croissance urbaine et l'émergence de nouvelles classes aisées ont davantage accru la rentabilité des services funèbres. Dans l'historicisation de la mort, les contributeurs exploreront un éventail de questions permettant de ressortir les dynamiques de la relation de l'homme aux morts individuelles et collectives. La mort sera étudiée dans l'évolution de toutes les formes de pratiques rituelles et des dimensions qui lui sont associées. Une emphase est à prévoir dans l'apport de l'archéologie dans la connexion civilisationnelle des générations, par l'expression de la mort dans la connaissance du passé, si lointain soit-il.

Axe n° 7 : En mémoire de nos collègues disparus (Responsables : **FOGWE Zepania NJI**, *Professeur de géographie, Université de Bamenda* et **Paul TCHAWA**, *Professeur de géographie, Université de Yaoundé 1*)

Cet axe offre l'occasion de célébrer nos collègues décédés et les icônes de la famille universitaire camerounaise, africaine et au-delà, pour ce qu'ils étaient, représentaient et représentent dans notre univers de connaissances actuel. Ces épitomes peuvent être ceux d'hier ou d'aujourd'hui. Il peut s'agir de professeurs Loung ou de Priso Dickens. C'est le lieu de dévoiler la sagacité intellectuelle et la grandeur de la personnalité de l'icône que la mort dissimule soigneusement dans le ventre de la croûte terrestre, nous laissant avec la quête ardente de leur présence.

Nous pouvons envisager cette œuvre de sublimation de trois manières :

- i. De brefs panégyriques mémoriels ne dépassant pas 10 lignes, agrémentés d'un ensemble de mots reflétant l'apport emblématique de l'icône déchue. Raconter la douce histoire de la contribution à l'essor et à l'émergence de notre science de l'enseignant-chercheur valorisé.
- ii. Hommages académiques bien articulés par les collègues vivants lorsque leurs collègues célèbres gisaient sans vie devant l'académie. Il peut s'agir de textes extraits tels qu'ils ont été lus à cette occasion, ou du texte intégral.
- iii. Des résumés des travaux scientifiques (articles, rapports, ouvrages, exposés, projets, etc.), effectués par le collègue décédé. Il s'agit d'une réflexion cohérente et d'un positionnement des

publications laissées par le collègue décédé, qui décrit clairement les changements de paradigme englobés dans les articles publiés. Ces articles ne doivent pas dépasser 17 pages.

3. Envoi des contributions et consignes de rédaction

Toutes propositions de communications sont reçues par mél, l'adresse suivante :

cameroon.geographic.society@gmail.com

3.1. Pour les propositions (titres et résumés)

D'un maximum de 400 mots, en français ou en anglais, la proposition doit comporter les éléments suivants :

- Le titre de la communication (concis, précis, explicite et accrocheur) ;
- Noms, prénoms et coordonnées du ou des auteurs ;
- L'indication de l'axe thématique visé ;
- Le résumé retraçant l'objectif de la recherche, l'originalité du sujet, la méthode, les résultats obtenus ou attendus
- Cinq à six mots-clés explicites, en lexèmes simples ou composés.

3.2. Les articles proprement dits

La rédaction des articles doit obéir aux normes et aux réglementations du CAMES. À cet effet, les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

Le texte, d'une vingtaine de pages au plus, se présente en police Times New Roman, taille 12. Les marges sont définies ainsi qu'il suit :

Mise en page

Marges Papier Mise en page

Marges

Haut : 5 cm Bas : 5 cm

Gauche : 4,5 cm Droite : 4,5 cm

Reliure : 0 cm Position de la reliure : Gauche

Orientation

Portrait Paysage

Il n'est prescrit aucune méthodologie en ce qui concerne l'articulation interne de l'article, conformément à la nouvelle donne de l'écriture scientifique intégrale. Toutefois, le papier sera d'autant plus pertinent qu'il posera le problème clairement, ce qui suppose une revue de littérature préalable. Puis, il indiquera les données utilisées et les traitements qui en ont été faits. Suivra la discussion des résultats obtenus, avec emphase sur la contribution de ces résultats à la résolution du(des) problème(s) initialement posé(s) et/ou à l'avancée de la science.

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes, selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (pour les tableaux seulement). Les titres de toutes les autres illustrations se positionnent au bas de celles-ci. La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être appelés dans le texte, insérés aux endroits appropriés, puis commentés de sorte à soutenir l'argumentation.

Notes et références

Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées, exemple (R.J. Assako Assako, 2020, p. 27) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

4. Calendrier des opérations

Jusqu'au 30.06.2023	: Soumission des résumés des communications par courriel
30.07.2023	: Notification d'acceptation aux auteurs par courriel
30.12.2023	: Réception des textes finalisés au secrétariat
10.01.2024	: Répartition des textes aux experts du Comité scientifique
30.04.2024	: Retour des expertises au secrétariat du colloque
30.05.2024	: Retour des articles expertisés au secrétariat après corrections
30.10.2024	: Publication des Actes, sous forme d'ouvrages scientifiques
3-5.11.2024	: Tenue du Colloque.

cameroon.geographic.society@gmail.com

5. Des Comités

5.1. Comité d'organisation

Président : René Joly ASSAKO ASSAKO, Professeur, Université de Yaoundé 1.

Vice-présidents :

FOMBE Lawrence Fon, University of Bamenda ; **Paul TCHAWA**, Université de Yaoundé 1 ; **Michel TCHOTSOUA**, Université de Ngaoundéré ; **ESOH ELAME**, Université de Padoue, Italie ; **Bernard Gonne**, Université de Maroua ; **OUMAROU TOUMBA**, University of Buea ; **FOGWE Zephania NJI**, University of Bamenda ;

Membres :

Aristide YEMMAFOUO, Université de Dschang ; **KOSOUMNA LIBA'A Natali**, Université de Maroua ; **Alex MENGUE**, Université de Yaoundé 1 ; **Jude KIMENGSI**, University of Bamenda ; **DOMBOR DJIKOLOUM DINGAO**, École Normale Supérieure (ENS) de Bongor, Tchad ; **Aristide BITOUGA**, Université de Douala.

Secrétariat :

Chef de Secrétariat : **Aristide YEMMAFOUO**, Université de Dschang

Membres :

Antoine de Padoue NSEGBE, Université de Dschang ; **Louis Bernard TCHUIKOUA**, Université de Yaoundé 1 ; **Anne Rose N'dry GOLLY**, Université Alassane Ouattara, Bouaké ; **Célestin KAFFO**, Université de Dschang ; **Rodrigue ABATE**, Université de Douala, **MODIKA Jonhson**, Université de Douala ; **NKUMBESONE makoley ESSONE**, Université de Douala, **René Landry ASSAKO ASSAKO**, Université de Douala ; **Daniel Arly ASSOUMOU ASSAKO**, Université de Maroua ; **Sylvin WANDJA NZOUANTCHAM**, Université de Douala.

5.2. Comité scientifique et de lecture :

Président : Raoul ÉTONGUE MAYER, Université Laurentienne, Canada.

Membres :

Jean-Marie FOTSING, Université de la Nouvelle Calédonie ; **Alex MENGUE MBOM**, Université de Yaoundé ; **Alphonse YAPI-DIAHOU**, Université de Paris 8 ; **Aristide YEMMAFOUO**, Université de Dschang ; **Bernard GONNE**, Université de Maroua ; **Bob NAKILEZA**, Makerere University, Kampala ; **Bienvenu TAKEM MBI**, INC-MINRESI ; **Chrétien NGOUANET**, INC-MINRESI ; **Christophe BRING**, Université de Ngaoundéré ; **Clarkson WANIE**, University of Bamenda ; **Colman Titus MSOKA**, Université de Dar-Es-Salam ; **LAMBI Cornelius MBIFUNG**, University of Buéa ; **Emile KOFFI BROU**, Université Alassane Ouattara, Bouaké ; **Félix WATANG ZIEBA**, Université de Maroua ; **Anne Marilyse KOUADIO**, École Normale Supérieure d'Abidjan ; **Hervé TCHEKOTE**, Université de Dschang ; **Humphrey NDI NGALA**, Université de Yaoundé 1 ; **Joseph Pascal MBAHA**, Université de Douala ; **Anselme WAKPONOU**, École Normale supérieure (ENS) de Bertoua, Université de Bertoua ; **Jude KIMENGSI**, University of Bamenda ; **FOMBE Lawrence Fon**, University of Bamenda ; **MBANGA Lawrence AKEI**, University of Bamenda ; **Louis Bernard TCHUIKOUA**, Université de Yaoundé 1 ; **Marie Louise BA'ANA ETOUNDI**, Université de Douala ; **Médard LIEUGOM**, Université de Yaoundé 1 ; **Michel SIMEU KAMDEM**, INC- MINRESI ; **Michel TCHOTSOUA**, Université de N'Gaoundéré ; **Moïse MOUPOU**, Université de Yaoundé 1 ; **Moïse TSAYEM DEMAZE**, Université du Mans ; **Natali KOSSOUMNA LIBA'A**, Université de Maroua ; **Paul TCHAWA**, Université de Yaoundé 1 ; **Pierre KAMDEM**, Université de Poitiers ; **Remy SIETCHIPING**, UN-Habitat, Kenya ; **Robert MADJIGOTO**, Université de N'Djamena ; **Gilbert Assi YASSI**, École Normale Supérieure (ENS)

d'Abidjan ; **Richard MUNANG**, UNEP, Kenya; **Esoh Elame**, Université Cà Foscari de Venise, Italie ; **BALGAH Sounders**, University of Buéa ; **KOMETA Sunday SHENDE**, University of Bamenda ; **Médard NDOUTORLENGAR**, Université de Sahr, Tchad ; **FOGWE Zephania NJI**, University of Bamenda ; **René Joly ASSAKO ASSAKO**, Université de Yaoundé 1 ; **Tob-Ro N'Dilbé**, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad ; **Mathurin SOP SOP**, University of Bamenda ; **Annie BEKA BEKA**, Ecole Normale Supérieure de Libreville, Gabon ; **OJUKU TIAFACK**, Université de Yaoundé 1 ; **Jacqueline ZE MIKANDE**, Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales, Université de Yaoundé 1 ; **Dominique NOAH NOAH**, Faculté de Médecine et des sciences pharmaceutiques, Université de Douala ; **Hervé Magloire MONEBOULOU MINKADA**, Université de Douala ; **Jules Clément NGUEDIA ASSOBO**, faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, Université de Douala ; **Roger NGOUFO**, Université de Yaoundé 1 ; **Siméon MINTOUME**, Université de Douala ; **Patrice PAHIMI**, Université de Maroua ; **Alexandre MBOME**, Université de Douala ; **ADA DJABOU**, Université de Yaoundé 1.

Bibliographie

- ASSAKO ASSAKO R.J. (Ed. Sc.) (2023). *Refondation de la géographie au Cameroun et en Afrique. Volume 1 : Innovations conceptuelles, théoriques et méthodologiques*. Actes du colloque du 3 au 4 Novembre 2022, Éditions du Ngoun, 465 p. ISBN
- ASSAKO ASSAKO R.J. (Ed. Sc.) (2023). *Revamping geography in Cameroon and Africa. Volume 2 : Pedagogic and Operational Innovations. Proceedings of the Symposium of November 3-4, Éditions du Ngoun, 2022., 465 p. ISBN : 978-9956-20-253-9.*
- ASSAKO ASSAKO R.J. (2021). *Rhomboscopie existentielle. La vie et l'après-vie par la théorie des losanges*. Les Impliqués, 130 p.
- ASSAKO ASSAKO R.J. (2020). *Géographie transcendante. Éléments conceptuels et méthodologiques pour géographier autrement en Afrique*. L'Harmattan-Cameroun, ... p.
- SCHUMACHER B. (2018). « La mort : Évènement naturel ou accidentel ? », *Laval Théologique et Philosophique*, 54,1 (février 1998) : 5-22
- SCHOPENHAUER A. (1994). *Métaphysique de l'amour. Métaphysique de la mort*, Paris, Éditions 10/18, 1994, p. 92.
- MORIN E. (1976). *L'Homme et la Mort*, Paris, Seuil, p. 299
- JONAS H. (1993). « Le fardeau et la grâce d'être mortel », dans G. Hottois, éd., *Aux fondements d'une éthique contemporaine*. H. Jonas et H.T. Engelhardt en perspective, Paris, Vrin, , p. 3
- SCHELER M., *Mort et Survie*, traduit de l'allemand par M. Dupuy, Paris, Aubier, 1952, p. 47
- NAGEL Th., *Questions mortelles*, traduit de l'anglais par P. et Cl. Engel, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p. 18.
- NOZICK R., *Méditations sur la vie*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- Philosophical Explanations*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1981, p. 580 et suiv.
- McMAHAN J. (1988). « Death and the Value of Life », *Ethics*, 99.
- FISCHER L.M., BRUECKNER A. (1986). « Why is Death Bad ? », *Philosophical Studies*, 50 (1986),

FELDMAN F. (DND). *Confrontations with the Reaper, a Philosophical Study of the Nature and value of death.*
Accessible en ligne : [Fred Feldman - Confrontations With The Reaper - A Philosophical Study of The Nature and Value of Death | PDF | Death | Concept \(scribd.com\)](https://www.scribd.com/document/444444444/Fred-Feldman-Confrontations-With-The-Reaper-A-Philosophical-Study-of-The-Nature-and-Value-of-Death-PDF-Death-Concept)